

Valeurs de la fonction publique provinciale
Respect – Intégrité – Reddition de compte –
Excellence

Qu'est-ce que la fonction publique signifie pour vous?

Nous savons qu'être fonctionnaire est un privilège et une responsabilité, mais qu'est-ce que les Insulaires devraient vraiment attendre de leur fonction publique? Et en tant qu'employés et employées de la fonction publique, à quoi devrions-nous nous attendre les uns des autres?

Le conseil d'administration de la Commission de la fonction publique a vu une occasion de lier les attentes énoncées dans de nombreuses politiques de la fonction publique, les dispositions législatives connexes et les documents internes à un cadre qui reconnaît les attentes du public en ce qui concerne la conduite des employés au sein de la fonction publique provinciale.

Une année de recherche, d'analyse des autres administrations et de groupes de réflexion des employés de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard a permis de cerner quatre valeurs directrices communes.

***Respect* : L'attitude d'acceptation, de courtoisie et d'inclusion.**

En tant qu'employé ou employée de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard, je respecte les citoyens de ma province et mes collègues de la fonction publique. Je fais preuve de respect envers les autres dans la manière dont je travaille chaque jour en étant bienveillant, poli et inclusif.

***Intégrité* : La qualité consistant à être impartial, honnête, ouvert et juste.**

En tant qu'employé ou employée de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard, je m'engage à faire mon travail de manière non partisane, honnête, ouverte et juste.

***Reddition de compte* : La pratique consistant à être responsable, transparent et disposé à accepter la responsabilité de ses actes ou à en rendre compte.**

En tant qu'employé ou employée de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard, je suis responsable de mes décisions et de la qualité de mon travail au quotidien. Je suis capable d'expliquer mes décisions, mon comportement et mes performances au travail et je suis prêt à le faire.

***Excellence* : Le désir de fournir des niveaux élevés d'exactitude, de compétence et de connaissance dans l'exécution de notre travail et dans l'offre de services au public.**

En tant qu'employé ou employée de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard, je m'engage à utiliser mes connaissances et mon expérience pour fournir des services et des produits de haute qualité aux citoyens de notre province ainsi qu'à mes collègues de la fonction publique.